

# 538 piétons impliqués dans des accidents en 2020

## BRUXELLES

Seules cinq des 19 communes ont effectué une demande de subsides à la Région pour le réaménagement des cheminements piétons.

**S**ur les neuf premiers mois de 2020, quelque 538 accidents impliquant des piétons ont été enregistrés à Bruxelles, provoquant 35 blessés graves et 5 décès. Un chiffre en diminution par rapport au fait qu'il y avait, en temps de confinement, beaucoup moins de voitures et de navetteurs qui circulaient dans la capitale.

Afin d'améliorer la sécurité des piétons, des cheminements piétons peuvent être aménagés par les communes, qui peuvent demander des subventions régionales pour le réaménagement de leurs infrastructures piétonnes. À l'heure actuelle, seules les communes de Jette, Molenbeek, Schaerbeek, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert ont introduit une demande de subsides.

“Le projet de la commune de Molenbeek avait reçu un avis négatif de Bruxelles Mobilité lors de la procédure de demande de permis d'urbanisme qui n'a dès lors pas été acceptée par la commission de con-

certation. Une fois que la question du permis d'urbanisme sera résolue, la commune de Molenbeek pourra alors présenter une nouvelle candidature”, a affirmé Elke Van den Brandt (Groen), ministre de la Mobilité, en réponse à une question du député Défi Saïd Koksals ce mardi matin en commission Mobilité du Parlement bruxellois.

### Plusieurs tronçons importants vont faire l'objet de travaux.

Au niveau régional, plusieurs tronçons ont été identifiés comme devant faire l'objet de travaux en 2021 et 2022. Parmi eux: la chaussée de Ninove, l'avenue de Laeken, le boulevard Saint-Michel ou le boulevard de Smet de Naeyer. Par ailleurs, la réflexion a été lancée avec les opérateurs de mobilité partagée concernant le stationnement sauvage des vélos et trottinettes partagés sur les trottoirs. Seize drop-off zones ont ainsi été mises

en place à la fin de l'année 2020 autour de gares et de stations de métro. “Une analyse chiffrée de l'efficacité de ces emplacements est en cours afin d'évaluer la pertinence d'un réseau plus dense de ce type d'infrastructure”, explique Elke Van den Brandt.

Selon Saïd Koksals, la Région doit mettre les bouchées doubles pour garantir davantage la sécurité des piétons. “Les choses progressent mais je constate que 30% des piétons en région bruxelloise sont des PMR et que peu de choses sont faites pour leur faciliter la tâche. De manière plus générale, le mot ‘piéton’ apparaît 53 fois dans le plan GoodMove alors que le mot ‘cycliste’ y figure 85 fois! J'ai donc bien le sentiment que les piétons sont les grands oubliés des politiques de mobilité à Bruxelles”, commente-t-il.

Selon la ministre, la Région met pourtant un point d'honneur à sécuriser les cheminements piétons. “La marche était déjà le premier moyen de transport des Bruxellois et celle-ci a encore augmenté pendant le confinement. À la Région et avec les communes, nous voulons vraiment améliorer la sécurité des piétons et leur offrir un meilleur confort de déplacement.”

A.F.



Les cheminements piétons seront améliorés dans les prochains mois. © FLEMAL



Nouveau rebondissement dans la polémique relative au stationnement avenue de Tervueren. © DIDIER BAUWERAERTS

## Des places de parking jugées nécessaires

### WOLUWE-SAINTE-PIERRE

Une étude indépendante de 2017 donne raison aux membres du comité Tervueren-Montgomery.

**L**es membres du comité Tervueren-Montgomery ont mis la main sur une étude datant de 2017, écrite par le bureau spécialisé en aménagement du territoire (Brat), portant sur le taux d'occupation et de rotation des stationnements entre Mérode et le square Léopold II en semaine. Ce travail a été réalisé en vue de l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue de Tervueren, en lieu et place des 40 emplacements de parking en épi.

Cette étude épingle différents éléments qui vont dans le sens des revendications émises par le comité. “Selon l'étude, à aucun moment de la journée, ces deux tronçons n'ont un taux d'occupation aussi faible que 50%, et les possibilités de report de stationnement sont minimales. Une saturation complète et 24h/24 du quartier est donc à prévoir en cas de mise en place de pistes cyclables telles qu'imaginées par la ministre, et c'est dorénavant une étude indépendante qui le suggère”, relève le comité.

L'étude commanditée par Bruxelles Mobilité a précisément été produite en vue des aménagements de piste cyclable bidirectionnelle contre lesquels le comité Tervueren-Montgomery lutte depuis longtemps. “Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le stationnement est interdit sur l'esplanade du Cinquante-naire. Le tronçon Mérode-Montgomery subit de plein fouet le report du stationnement alors qu'il était moins impacté par le risque de satu-

ration du stationnement en 2017 que Montgomery-Léopold II. Il est donc plausible qu'après le déconfinement, la situation, même sans piste cyclable, sera pire que celle de 2017”, poursuit le comité.

Du côté de la Région, une réflexion est en cours pour compenser la suppression des places de stationnement avec du stationnement hors voirie. “Il s'agit d'une ancienne étude qui indique en effet une pression de stationnement parfois élevée, ce qui est très variable. L'impact doit être considéré à l'échelle d'un quartier avec plus de 2000 places en voirie et avec la plupart des immeubles situés dans la zone du test qui disposent de leur propre parking privatif”, précise le cabinet Van den Brandt. “En collaboration avec les communes d'Etterbeek et de Woluwe-Saint-Pierre, nous recherchons des solutions pour les riverains et les commerces. Par exemple, en face des Jardins de Nicolas, Bruxelles Mobilité a modifié les plans pour maintenir 10 places supplémentaires. Pour le tronçon Montgomery-Square Léopold II nous recherchons actuellement une compensation pour les riverains hors voirie, nous proposerons des options concrètes lors de la rencontre qui sera programmée prochainement.”

Le cabinet de la ministre rappelle qu'il s'agit là d'une phase test en vue d'un réaménagement plus approfondi par après. “L'aménagement pourra toujours être modifié en fonction des résultats.”

A. F.